



Conduite responsable de la recherche collaborative en santé publique



GUIDE DE RÉFLEXION

La collaboration est un moteur de la recherche et de l'innovation. La recherche collaborative en santé publique peut impliquer une diversité de partenaires provenant d'établissements d'enseignement supérieurs, d'établissements de santé, d'agences gouvernementales, d'entreprises privées, d'organismes à but non lucratif, d'organismes communautaires ou de regroupements de citoyens et citoyennes concernés.

Lors de leurs collaborations de recherche, les chercheurs et chercheuses en santé publique sont souvent invités à sortir de leurs zones de confort et à s'aventurer par-delà les frontières de leurs propres disciplines ou secteurs. Ceci a pour objectifs, entre autres, de catalyser la réflexion théorique et méthodologique, d'assurer la validité scientifique des travaux, et d'augmenter leurs pertinence et valeur sociales. Si la recherche collaborative présente de nombreuses opportunités, elle présente aussi quelques défis pouvant se situer aux plans individuel, organisationnel et sociétal. Ceux-ci peuvent surprendre ou même décourager les chercheurs et chercheuses, qu'ils soient en début de carrière ou plus expérimentés.

Le présent guide de réflexion vise à favoriser une conduite responsable et productive des collaborations de recherche en santé publique. Il propose des « clés de réflexion » pour soutenir les équipes de recherche et leurs partenaires dans l'adoption de dispositions favorables à la collaboration et de bonnes habitudes collaboratives, dans le but d'anticiper, de prévenir et de minimiser les expériences négatives de la recherche collaborative. Le guide est composé de trois outils :

- la présentation des **clés de réflexion** (ce document)
- un **aide-mémoire** avec des points de vérification (document en annexe)
- une liste de **ressources** disponible en ligne

Les clés de réflexion ont été identifiées par théorisation ancrée à la suite d'une série d'entretiens semi-dirigés réalisés auprès de dix-neuf membres du Centre de recherche en santé publique (CReSP), entre avril et septembre 2023. Douze chercheurs et chercheuses et sept partenaires d'organisations publiques ont été interviewés. Cette démarche visait à favoriser l'adhésion au guide de réflexion, et à cultiver une éthique organisationnelle informée par et intégrée au contexte, qui prenne en considération les perspectives, les expériences et les valeurs de ses acteurs. Ce guide se distingue d'autres outils existants sur la conduite responsable de la recherche, en se concentrant spécifiquement sur la recherche collaborative. Il propose quatre clés de réflexions :

1. Incarner et soutenir des dispositions favorables à la collaboration
2. Identifier la structure de la collaboration
3. Cartographier la composition de la collaboration
4. Se préparer à entamer une recherche collaborative (aide-mémoire)

Les réflexions proposées sont propres au contexte de la recherche collaborative en santé publique. Toutefois, la démarche méthodologique peut être appliquée à d'autres secteurs et organisations.

Cet outil n'est ni figé ni imposé, mais plutôt évolutif et participatif. Il peut être enrichi ou modifié selon les besoins et les retours des personnes qui l'utilisent. Il vient en support aux textes normatifs produits par les universités et les organismes subventionnaires ([pour consultation](#)).

Tout au long du processus de création, l'avis de diverses personnes a été sollicité pour s'assurer que le guide soit le plus pertinent possible, tant sur sa forme qu'au sujet des questions posées lors des entretiens. Le CReSP remercie toutes ces personnes pour leurs contributions.



1 INCARNER ET SOUTENIR DES DISPOSITIONS FAVORABLES À LA COLLABORATION

Cinq **principes de dispositions** à incarner et soutenir pour favoriser la conduite responsable de la recherche collaborative en santé publique ont émergé d'une théorisation ancrée (1,2) s'appuyant sur les résultats d'entretiens semi-dirigés. Ces cinq principes découlent du principe sous-jacent de responsabilité, entendu comme la « capacité à rendre compte et à répondre de ses actes » (3). Celui-ci doit être pris en compte de façon transversale lors de l'utilisation du cadre de réflexion.

Ci-dessous, la **proactivité**, la **réflexivité**, l'**intégrité**, l'**humilité** et l'**adaptabilité** (PRIHA) sont proposées comme des dispositions à intégrer et à soutenir pour accompagner les équipes de recherche et leurs partenaires. Le cadre PRIHA est simple et peut être mémorisé facilement. Il permet d'identifier et de promouvoir des attitudes, des comportements et des pratiques favorables à la recherche collaborative. Ces principes devraient être incarnés et soutenus tout au long du processus collaboratif et aux différentes étapes de la recherche en santé publique.

PROACTIVITÉ

Attitude ou comportement qui implique de prendre des initiatives, d'anticiper les problèmes et de prendre des mesures préventives plutôt que réactives aux situations (4).

- Anticipation des défis
- Évaluation des capacités et des contraintes des parties prenantes
- Définition des limites du projet
- Évaluation des compétences des personnes collaboratrices
- **Examiner les détails du projet et les attentes envers les personnes impliquées.**

RÉFLEXIVITÉ

Processus introspectif qui implique de prendre du recul pour analyser ses propres biais, motivations, préjugés et croyances et se questionner sur la façon dont cela contribue à l'orientation des choix et décisions (5,6).

- Conscientisation des biais cognitifs
- Identification des conflits d'intérêts, de valeurs, d'attentes, d'engagements, de rôles
- Évaluation de la cohérence entre les motivations, les attitudes et les aptitudes personnelles des individus avec les valeurs fondamentales du projet
- Identification des déséquilibres de pouvoir et des situations de vulnérabilité concernant l'équipe de recherche ou celles des personnes collaboratrices
- **S'octroyer un temps de réflexion sur soi avant de s'engager dans une collaboration et de façon périodique durant la collaboration.**

INTÉGRITÉ

Capacité à être cohérent avec ses croyances et ses actions indépendamment de pressions extérieures (7).

- Communication ouverte, continue et bienveillante (ex. au sujet de possibles conflits d'intérêts ou de rôles)
- Transparence financière et honnêteté émotionnelle
- Identification du sentiment de confiance (mutuelle, dynamique, changeante, fragile)
- Clarté sur le niveau d'implication commis (ex. à court, moyen ou long terme)
- **Communiquer de façon continue et transparente pour renforcer la confiance et améliorer les relations.**

HUMILITÉ

Disposition d'être conscient de ses propres limites, à reconnaître et respecter les compétences, les perspectives et les expériences des autres (8).

- Recherche de valeurs communes avec les personnes impliquées dans la collaboration
- Conscientisation des enjeux de pouvoir entre organisations, disciplines, secteurs, affiliations, statuts
- Ouverture à l'apprentissage des différentes méthodes et épistémologies disciplinaires/organisationnelles
- **Écouter et valoriser la contribution de chaque personne selon leur cadre de travail et expérience.**

ADAPTABILITÉ

Aptitude à changer sa manière de penser ou d'agir pour s'aligner de manière optimale avec un environnement en évolution (9).

- Acceptation et résilience face aux dysfonctionnements
- Composition avec les rouages du financement
- Flexibilité face aux fluctuations des ressources humaines
- **Comprendre et s'adapter à la structure, au contexte et aux défis changeants du projet.**



2 IDENTIFIER LA STRUCTURE DE LA COLLABORATION

Les collaborations de recherche en santé publique répondent à différents besoins et objectifs. Elles peuvent être incitées, entre autres, par la complexité et la portée de l'objet d'étude, le besoin d'accroître la profondeur d'une analyse, le désir de hausser la crédibilité des résultats, ou encore de renforcer l'adhésion ultérieure, par les utilisateurs et utilisatrices de connaissances et autres parties prenantes, aux recommandations formulées à la suite de l'étude. Les collaborations de recherche peuvent aussi être mises en place pour répondre aux exigences des organismes subventionnaires de la recherche dans le cadre de programmes de financement particuliers.

Différentes **structures de collaboration** peuvent aider les équipes de recherche et leurs partenaires à répondre à ces objectifs. Tout en incarnant les principes PRIHA de **proactivité, réflexivité, intégrité, humilité et adaptabilité**, le tableau ci-dessous encourage les personnes impliquées dans une collaboration à bien identifier la structure ou les structures de la recherche. Ceci leur permettra de réfléchir plus spécifiquement aux objectifs du projet, ainsi qu'aux défis qu'il est possible d'anticiper et de prévenir.

MA RECHERCHE COLLABORATIVE S'EFFECTUE EN :

<input type="checkbox"/> CONSULTATION	Fait référence à un processus où des personnes sont sollicitées pour fournir des conseils ou des expertises spécifiques sur des aspects particuliers du projet.
<input type="checkbox"/> CO-CONSTRUCTION	Implique l'engagement actif des personnes dans la conception intégrale du projet (définition des objectifs, méthodes, développement, mobilisation de connaissances, livrables, etc.).
<input type="checkbox"/> INTERDISCIPLINARITÉ	Intègre des théories et des méthodes d'au moins deux disciplines pour résoudre des problèmes dont les solutions dépassent le cadre d'une seule discipline.
<input type="checkbox"/> INTERSECTORIALITÉ	Implique des acteurs provenant de secteurs variés qui travaillent ensemble pour intégrer leurs perspectives, leurs expertises et leurs expériences (ex. en milieu privé ou public ; en milieu universitaire, gouvernemental, communautaire ou industriel).

Note : Dans leurs versions les plus intégratives et génératives, l'interdisciplinarité et l'intersectorialité peuvent mener, respectivement, à la transdisciplinarité et à la transectorialité. C'est-à-dire à transcender de façon productive les frontières traditionnelles des disciplines et des secteurs.



3 CARTOGRAPHIER LA COMPOSITION DE LA COLLABORATION

La **composition d'une collaboration** fait allusion aux caractéristiques des membres qui y prennent part. Ces caractéristiques englobent, entre autres, les affiliations, le statut (au sein d'une organisation ou de l'équipe de recherche, position hiérarchique), la situation (pressions politiques, restrictions budgétaires, restructuration), et les responsabilités professionnelles des collaborateurs, ainsi que la nature, la mission, la gouvernance et les normes propres aux organismes impliqués.

Avant d'entamer une collaboration, il peut être utile de considérer quelques spécificités propres aux individus qui exercent une fonction dans différents contextes pour anticiper les défis les plus probables et se préparer à les surmonter lorsque possible.

Quelques questions peuvent nous aider à appréhender ces défis et à établir un protocole d'accord qui soutiendra la collaboration tout au long du projet.

MA RECHERCHE COLLABORATIVE S'EFFECTUE :

- Entre deux équipes universitaires distinctes
 - Entre une équipe universitaire et un partenaire communautaire
 - Entre une équipe universitaire et une institution gouvernementale
 - Entre une équipe universitaire et une organisation publique
 - Entre une équipe universitaire et une compagnie privée
 - Entre une équipe universitaire et une communauté (groupe de citoyens, patients-partenaires, militants)
 - Entre une équipe universitaire et plusieurs de ces groupes
-
- Quelles sont les **responsabilités** et les **obligations** de chacun ? Quelles **attitudes** et quels **comportements** sont attendus ?
 - Qui sera responsable de la **coordination** ? Comment faciliter la **communication**, la **délibération** et la **négociation** ?
 - Comment anticiper les **risques** liés à la **production des livrables** de la recherche, à leur **diffusion**, et plus généralement aux **retombées** de la recherche ? Comment assurer une **distribution équitable** de ces retombées ?
 - Comment **prévoir** et **planifier** :
 - L'allocation des ressources dédiées au projet ?
 - La gestion responsable des données collectées ?
 - Comment **définir** et **distribuer** :
 - Les droits de propriété intellectuelle au sein de l'équipe ?
 - Les droits d'auteur et l'ordre des auteurs sur une publication ?
 - Les autres marques de reconnaissance envers la contribution (ex. remerciements) ?



4 SE PRÉPARER À ENTAMER UNE RECHERCHE COLLABORATIVE : AIDE-MÉMOIRE

Pour mobiliser efficacement l'aide-mémoire proposé par ce guide (en annexe), l'une des conditions préalables est de s'assurer d'une vision commune du projet. Puis, tout en incarnant les dispositions de **proactivité, réflexivité, intégrité, humilité et d'adaptabilité** les parties prenantes peuvent identifier et formaliser par écrit les points de vérification nommés, qui peuvent ensuite être transformés en protocole d'accord.

Exemple :

- En étant proactif, comment puis-je anticiper quelles seront les approbations éthiques requises ?
- Dans un contexte d'interdisciplinarité ou d'intersectorialité, suis-je en mesure de me placer dans une posture d'apprenant ?
- Avez-vous entièrement (ou honnêtement) dévoilé à vos collaborateurs l'ensemble de vos intérêts et de vos rôles en lien avec le projet de recherche ?

Pour soutenir les équipes de recherche et ses partenaires dans cette démarche, une liste de ressources évolutive est disponible sur le [site web](#) du CReSP. Cette liste inclut une diversité d'outils (gabarits, cadres, guides, etc) et couvre plusieurs des points de vérification indiqués dans l'aide-mémoire.

QUELQUES POLITIQUES-CLÉS

[Bureau de la conduite responsable en recherche \(BCRR\)](#) de l'Université de Montréal

Textes et références d'encadrement normatif de la Conduite responsable en recherche de l'Université de Montréal: [répertoire](#)

[Politique sur la conduite responsable en recherche \(2022\)](#), Fonds de recherche du Québec (FRQ)

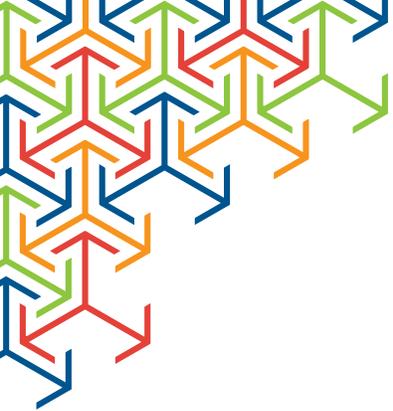
[Cadre de référence ministériel pour la recherche avec les participants humains \(2020\)](#), Ministère de la santé et des services sociaux du Québec

[Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche \(2021\)](#), Trois Conseils de recherche du Canada (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada-CRSH, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada- CRSNG, Instituts de recherche en santé du Canada-IRSC)

[Énoncé de politique des trois conseils — Éthique de la recherche avec des êtres humains \(EPTC2\) \(2022\)](#), Trois Conseils de recherche du Canada (CRSH, CRSNG, IRSC)

RÉFÉRENCES

- (1) Glaser, Barney G., et Anselm L. Strauss. 2017. [The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research](#). London New York: Routledge.
- (2) Paillé, Pierre. 1994. « [L'analyse par théorisation ancrée](#) ». Cahiers de recherche sociologique, no. 23: 147-81.
- (3) Fonds de recherche du Québec. 2022. [Politique sur la conduite responsable en recherche](#) [Internet].
- (4) Puaud, David. 2013. « [La gestion "proactive"](#) ». Journal du droit des jeunes, vol. 327, no. 7: 14-16.
- (5) Bourdieu, Pierre. 2001. Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France, 2000-2001. Collection « Cours et travaux ». Paris: Raisons d'agir.
- (6) Ricœur, Paul. 1990. Soi-même comme un autre. Paris: Seuil.
- (7) Soulez, Philippe. 2008. « [De l'intégrité](#) ». Cahiers critiques de philosophie, vol. 5, no 1: 137-44.
- (8) Decroix, Charlotte, Martin-Fernandez, Judith, Cambon, Linda, Ridde, Valéry, Alla, François. 2023 « [Les défis de l'interdisciplinarité pour la recherche interventionnelle en santé des populations: le cas de la recherche VAPS](#) ». Recherches Qualitatives, Hors-série « Les Actes », no 2: 190-208.
- (9) Savickas, Mark L. 1997. « [Career Adaptability: An Integrative Construct for Life-Span, Life-Space Theory](#) ». The Career Development Quarterly 45 (3): 247-59.



À PROPOS DE CE GUIDE

Le *Guide de réflexion sur la conduite responsable de la recherche collaborative en santé publique* a été élaboré à la suite d'une demande du sous-comité maillage recherche-pratique du Centre de recherche en santé publique (CReSP) pour soutenir les collaborations de recherche en santé publique menées par ses équipes.

Rédactrice principale

Romane Pollet-Cometti, membre étudiant CReSP, étudiante à la maîtrise en bioéthique avec mémoire, École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM)

Responsable de projet

Charles Dupras, chercheur régulier au CReSP, professeur adjoint et responsable des programmes de bioéthique, ESPUM

Révision des contenus (sous-comité maillage recherche-pratique CReSP)

Olivier Ferlatte (ESPUM), Marie-Eve Gingras (Direction régionale de santé publique de Montréal - DRSP), Karine Hébert (Institut national de santé publique du Québec), Khady Ka (Agence de santé publique du Canada), Pascale Lehoux (Institut national d'excellence en santé et en services sociaux - INESSS / ESPUM), Jean-Claude Moubarac (département de nutrition de l'Université de Montréal), Louise Potvin (CReSP / ESPUM), Patrícia Dias da Silva (CReSP).

Remerciements

Marie-Hélène Chastenay (INESSS), Josianne Crête (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal), Paul-André Lévesque (DRSP), Bryn Williams-Jones (ESPUM), Cécile Aenishaenslin (Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal - FMV), Hélène Carabin (FMV / ESPUM), Guillaume Paré (Polytechnique Montréal).

Conception graphique et mise en page

Samarkand

Pour consulter la liste évolutive de ressources, visitez la page d'[outils de soutien à la recherche](#) du CReSP. Dernière modification du guide : 3 décembre 2024.



Pour citer ce document : Pollet-Cometti, Romane, Dupras, Charles (2024), *Guide de réflexion sur la conduite responsable de la recherche collaborative en santé publique*, Centre de recherche en santé publique.

Pour toute question ou commentaire au sujet de ce guide, des opportunités de collaboration et des activités de transfert et de mobilisation de connaissances au CReSP, veuillez nous écrire à cresp.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca.



Issu d'un partenariat entre le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et l'Université de Montréal, le CReSP est financé par le Fonds de recherche du Québec.